

## **Réunion Collectif danse de Basse Normandie du Vendredi 26 Mars 2010**

Le collectif a salué la présence « spectateurs » qui veulent bien se joindre à ses travaux. C'est un aspect capital pour son devenir. Le Collectif doit associer le plus possible les amateurs de danse à ses débats.

### **actualité**

Nous faisons le point sur la situation d'urgence des uns et des autres. Nous revenons sur notre proposition de **Conférence Permanente** qui doit être notre revendication première. Nous laisserons la Région installer son exécutif et nous solliciterons la mise en place de la Commission Permanente au plus vite. Nous fondons sur elle beaucoup d'espoir de déboucher enfin sur des solutions durables. Qu'est-ce que la Commission Permanente ? C'est un outil de travail permanent comprenant l'ensemble des partenaires publics et institutionnels siégeant à parité avec des représentants du secteur indépendant, permettant par là une véritable concertation avec ce secteur. Concertation actuellement absente. Cela implique que les acteurs du secteur se structurent pour désigner leurs représentants. Le collectif danse doit permettre que personne ne soit écartée. Ainsi la Conférence Permanente sera-t-elle représentative et en capacité de réfléchir et proposer une politique globale et harmonisée pour la Danse en Normandie du Sud. Bien entendu son existence est assujettie à l'octroi de moyens qui lui soient propres, que son autorité soit reconnue et ses orientations et propositions reprises et « validées ». La conférence n'émet que des recommandations et ne dispose d'aucun pouvoir décisionnaires. C'est un espace de négociation offert à tous les acteurs. Ce n'est pas un outil de cogestion.

### **Organisation du collectif**

À la lumière des problèmes posés par l'hypothèse d'une Conférence Permanente, le Collectif s'interroge sur sa propre légitimité : dans sa forme actuelle le collectif reste une coordination ouverte à tous les acteurs de la danse. Peut-il aller plus loin ? Se structurer ? Le débat est ouvert. Quels sont ses rapports avec l'Adada ? Le collectif est là pour défendre et organiser tout le monde sans considération d'étiquette. Grâce à lui ; tout le monde peut

s'il le désire se faire entendre quel que soit sa place dans le secteur de la danse. Il n'est pas « concurrent » aux autres organisations, il permet d'élargir l'éventail et de favoriser l'expression de tous. C'est sa raison d'être.

## **CCN**

Le Collectif doit comprendre, examiner et analyser le rôle et la fonction du CCN. Quel type de rapport doit-il entretenir avec l'institution. Alliance ? Convergence d'intérêts ou divergence ? ? Par rapport à l'état du secteur est-il à meilleure enseigne que l'ensemble des acteurs ? Le Festival Danse d'ailleurs ? La circulation des œuvres et des échanges ? Beaucoup de questions qui peuvent avoir trait au développement de la danse en général, développement qui cadre ou « devrait cadrer » le développement de chacun en particuliers, à moins que le rôle du CCN soit réfuté. Est-ce possible ? Est-ce opportun ? Toutes ces questions mériteraient une réunion/débat franc et honnête avec le CCN. Débat à inscrire au calendrier des réunions. Bref un effort de clarification mériterait d'être entrepris au bénéfice de tout le monde.

## **Méthode de travail**

Nous sommes tous d'accord de dépasser le stade de l'humeur et de l'empirisme dans la construction de nos points de vues. Ainsi nous aurions besoin d'une certaine transparence ? L'avons-nous ? Rien n'est moins sûr. Il faut que nous adoptions des règles de travail ; vérifier les chiffres quand on parle de chiffres ; vérifier nos prises de positions quand on les veut communes. Distinguer la parole personnelle d'une parole collective. Cette dernière ne pèse pas du même poids pour nos interlocuteurs ! Nous devons faire cet apprentissage. La parole personnelle a pour elle d'être assise sur un témoignage et lui emprunte ses accents d'authenticité MAIS on la sait aussi très aléatoire, très subjective ET donc elle ne suffit pas, NOUS pouvons apprendre à cultiver l'autre, à devenir des porte-parole représentatifs d'une force commune. C'est possible ... À chacun librement de s'en faire un devoir il le veut.

## **ODIA**

L'Odia est une autre institution avec qui le Collectif doit éclaircir ses rapports. Est-ce que l'Odia est prête à nous recevoir ? Sommes nous prêt de notre côté ? L'Odia remplit-il à nos yeux sa mission ? Certains d'entre nous sont très critiques et vont jusqu'à décréter l'Odia, maison de production privée ! D'autres pensent que l'Odia est pris dans la tourmente des défaillances et aléas d'un développement culturel conduit au petit bonheur la chance ...Une politique culturelle axée sur le "coup" ! Le bon coup à faire ! Le coup de pub ! De la pure communication ! De l'attractivité ! Bref du tape à l'œil...Où se situe l'Odia dans ce débat ? Qui nous éclaire ? Les artistes qui siègent en son comité technique pourraient-ils nous éclairer ? Quel rôle l'Odia assigne à ces artistes ? À quand une rencontre sérieuse avec l'ODIA ?

### **Le Centre de Ressources du secteur indépendant**

JP Dupuy indique que l'Adada met en chantier le Centre de ressources : idée en cours depuis 10 ans qui fut Maison du Théâtre ( dixit Philippe Duron 1995), Maison des Arts Vivants (Synavi 1997), puis cité des Arts ( ADADA 1998 Municipales) et aujourd'hui dans le texte d'accord des forces de gauche qui gouvernent la région : **Centre de Développements des Arts et de la Culture.**

L'Adada invite donc à la réflexion sur les missions et services que l'on peut attendre d'un tel centre. De quel outil s'agit-il ? Tout le monde peut et doit contribuer à cet outil au service de tous, en évitant les pièges bien connus du type usine à gaz et autres institutions. C'est un outil original qu'il faut créer comme peuvent l'être les nouvelles « mutu » apparues dans le paysage. Un outil original pour enfin rendre compte d'un double réalité : une politique de développement culturel nouvelle et la prise en compte de l'existence d'un fort secteur indépendant candidat à participer aux politiques publiques.

Le collectif doit à son compte s'exprimer sur cette perspective désormais à l'ordre du jour !

## **L'Esam**

Le collectif/danse soutient les orientations de l'Esam notamment l'ouverture sur des disciplines du spectacle vivant (danse théâtre Marionnettes) qui peuvent produire des œuvres en lien avec les Arts Plastiques. L'Esam peut être le support crédible d'événements internationaux et dynamiser d'une manière originale tous les secteurs du spectacle vivant.